



FICHE DE POSTE

POSTE	Directeur de la Direction Temporaire pour l'Aménagement de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla
-------	---

MISSION
Assure les études, le suivi, le contrôle de la réalisation des travaux de l'Aménagement de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

D'ordre général :

- Planifier, suivre et veiller à la réalisation des objectifs assignés à la direction de l'Aménagement temporaire de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla ;
- Animer ses collaborateurs autour desdits objectifs ;
- Représenter la direction de l'Aménagement temporaire de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla dans des commissions et autres réunions afférant à ce projet ;
- Procéder à l'élaboration et à la mise en place des procédures de travail ;
- Gérer et évaluer les compétences en ressources humaines affectées à la direction de l'Aménagement temporaire de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla conformément aux délégations de signature et de pouvoirs qui lui sont attribuées ;

Spécifiques au Poste :

- Assurer la Préparation et le lancement des dossiers d'appel d'offre en relation avec le projet ;
- Piloter les opérations d'expropriation et de dégagement des contraintes des fonciers nécessaires à la réalisation du projet ;
- Assurer le suivi et le contrôle des travaux relatifs à la réalisation de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla ;
- Veiller au respect du planning de réalisation des différents ouvrages et de leur qualité ;
- Elaborer et assurer le suivi des études relatives au projet ;
- Assurer l'administration des aménagements provisoires relevant de la direction de l'Aménagement temporaire de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla ;
- Elaborer les rapports relatifs à l'avancement des travaux et de leurs situations comptables ;
- Assurer la gestion administrative et comptable des marchés contractés par la direction de l'Aménagement temporaire de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla.

- Etablir et certifier les dossiers de paiement des décomptes et de liquidation relatifs aux marchés liés au projet de la Route Nationale N°1 entre Tiznit et Dakhla.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs externes

- Les Ministères, les établissements publics, les opérateurs privés, les autorités locales, les associations professionnelles ...

Interlocuteurs internes

- Les directions centrales et territoriales du Ministère ;
- L'ensemble du personnel sous sa responsabilité.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en génie civil et doit justifier de :

- Une ancienneté de 15 ans dans une société (pour les candidats émanant du secteur privé ou d'un établissement public) ou du grade d'ingénieur en chef (pour les candidats émanant de l'Administration) ;
- Une expérience (ou d'un savoir reconnu) dans la réalisation des études et des travaux des grands projets routiers ;
- Une maîtrise du fonctionnement de l'Administration Public et de la gestion des marchés publics ;
- Pour les candidats émanant de l'Administration, avoir exercé des postes de responsabilité pendant 10 ans au moins au niveau chef de division ou équivalent, dont au moins 05 ans au niveau territorial et une responsabilité de sous ordonnateur.